

Zeitschrift: Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques
Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 30 (1897)

Artikel: Vinet interprète du nouveau testament
Autor: Combe, Ernest
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-379624>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VINET INTERPRÈTE DU NOUVEAU TESTAMENT

PAR

ERNEST COMBE

En renouvelant connaissance avec Alexandre Vinet, à l'occasion du centenaire de sa naissance (17 juin 1797), qui coïncide avec le cinquantenaire de sa mort (4 mai 1847), j'ai cru initier quelques personnes à son interprétation du Nouveau Testament, et, sur la demande qui m'en est faite, je livre ici un fragment de ce cours public professé à l'Université de Lausanne, de novembre 1896 à mars 1897.

Mais n'y a-t-il pas quelque exagération et même quelque injustice à imposer ce titre à un homme autrement connu sous tant et d'excellents rapports ? Il ne l'a jamais revendiqué, celui-là, pas plus que ceux d'individualiste, de penseur, d'apologiste, de critique, qui lui sont restés et dont se serait offusquée sa modestie, son humilité chrétienne.

Interprète pourtant, il l'a été, dans le domaine littéraire certainement. Sa carrière de professeur et d'écrivain, il l'a passée, trente années durant, à interpréter, de vive voix ou la plume à la main, de nombreux auteurs français ; preuve en soit la plupart des volumes issus de ses leçons de Bâle et de Lausanne, ou de ses articles au *Semeur* de Paris. Sa pénétration dans une œuvre va jusqu'à l'individualité de celui qui l'a conçue et rédigée. De là sa satisfaction quand il peut dire : « Les *Pensées* de Pascal ne sont point un livre. Elles sont, s'il faut leur donner un nom et les qualifier, elles sont Pascal lui-même, tout

Pascal. » Il est incontestable que ce qui a conduit Vinet à se placer à ce point de vue de chercher dans la littérature une force morale et sociale, et lui a permis de s'y maintenir, ce sont ses convictions, c'est l'idée chrétienne, qui en a été l'inspiration constante.

Enonce-t-il ses propres idées, il emprunte ses épigraphes à la seconde épître aux Corinthiens III, 17 : « Là où est l'Esprit de Dieu [du Seigneur, κυρίου], là est la liberté, » pour le *Mémoire en faveur de la liberté des cultes* ; IV, 13 : « J'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé, » pour l'*Essai sur la manifestation des convictions religieuses*. Son volume *Essais de philosophie morale et de morale religieuse* débute ainsi : « La double épigraphe que deux nobles esprits [M^{me} de Staël et Pascal] ont fournie au titre de cet ouvrage, et que, sur le seuil de ce discours même [sur la réduction des dualités], une parole tombée de plus haut complète et résume à la fois, pourrait, ce semble, nous tenir lieu d'introduction et de préface. » Cette parole est reproduite de l'original grec : Ἀνακεφαλαιώσασθαι τὰ πάντα ἐν τῷ Χριστῷ. (Eph. I, 10.)

Matthieu VII, 21, Jacques I, 27, lui suggèrent une poésie, *Le vrai culte* :

O Seigneur, ô Sauveur, que nos lèvres te louent ;
Mais qu'avec nos accents nos œuvres soient d'accord ;
Si par nos actions nos cœurs te désavouent,
Dans nos chants les plus beaux, tout est vain, tout est mort.

Du stérile figuier que sécha ta parole
Un feuillage opulent décorait les rameaux ;
Qu'importe ! il fut maudit ; ainsi, vide et frivole,
Le culte du méchant consumera ses os.

Tu naquis pour servir, et servir fut ta gloire ;
Servir est à jamais le sceau de tes enfants.
Qui fait peu, t'aime peu ; qui se borne à te croire,
Ne te croit point encore, ô Sauveur des croyants !

Que de maux, de périls et de besoins m'appellent !
Que de frères, d'amis Dieu jette dans mes bras !
Que d'œuvres à fonder ! que d'œuvres qui chancellent !
Travaillons, le loisir n'appartient qu'aux ingrats.

Nul n'ignore que Vinet fut prédicateur, à sa façon. Au souvenir d'un de ses auditeurs, Edmond Scherer, « ce qui faisait de la prédication de Vinet quelque chose d'inimitable, c'était moins le talent que la fidélité avec laquelle cette prédication exprimait une noble et sainte personnalité. Il est un caractère de sa parole, un trait de sa manière, qui dominait et, pour ainsi dire, qui enveloppait tous les autres : nous voulons dire la sincérité dans le sens le plus étendu du mot. Le secret du charme inconnu sous lequel on se sentait en l'entendant, c'est qu'il était entièrement vrai. C'est à peine si l'on remarquait la voix si pleine et si sonore, la noblesse native du geste, la dialectique déliée des raisonnements, l'abondance et l'originalité des pensées, le goût exquis du style et du débit ; on était absorbé par quelque chose de plus nouveau et de plus puissant. On avait devant soi un homme qui montait en chaire parce qu'il avait quelque chose à dire ; on sentait que ce qu'il donnait, c'était sa vie, c'était lui-même. Vinet était parfaitement sérieux, c'est-à-dire, encore une fois, parfaitement sincère ; l'humilité, chez lui, enfantait la simplicité, la simplicité produisait le naturel ; point de dogmatique apprise, point de phrases faites, point de jargon religieux, point de passages cousus au bout les uns des autres pour cacher le vide de la pensée ; tout allait à l'édification ; rien ne trahissait la complaisance du prédicateur qui se regarde penser ou s'écoute parler ; le ton émouvait et pénétrait parce que celui qui parlait était, tout le premier, ému et pénétré. Vinet entraînait, non de propos arrêté, mais par une force toute religieuse et spirituelle ; il faisait verser des larmes, mais des larmes d'humiliation ; on admirait, mais on admirait l'esprit de Dieu et sa puissance ; en y réfléchissant, on reconnaissait bien qu'un art consommé présidait à une œuvre aussi achevée, mais on était en même temps forcé de reconnaître que cet art lui-même consistait dans la sincérité qui proportionnait l'expression au sentiment, la forme à la pensée, et subordonnait tout à un but évangélique. » Sous ce rapport, il a moins vieilli que ses contemporains Grandpierre, Vernet, Adolphe Monod.

Le professeur de Montauban, néanmoins, était dans le vrai

aussi, quand, le 18 octobre 1837, il avertissait Vinet : « ... Il me semble, cher frère, que ce que vous écrivez dans le *Semeur* manque quelquefois, notamment dans l'article que je viens de lire [sur Victor Hugo], de simplicité. De simplicité comme auteur : les pensées ont quelque chose de recherché, en apparence du moins, et de tourmenté ; les expressions ont le même caractère. Vous m'avez l'air parfois de vous jouer avec la faculté que le Seigneur vous a accordée de tout exprimer et de tout peindre, et de vous mettre en présence de vos pensées plutôt qu'en celle de Dieu, qu'il faut glorifier, et des hommes, qu'il faut sauver. J'allais dire encore de simplicité comme chrétien, mais je vois que j'ai mis cette pensée dans le développement de la première ; et j'avais tort en effet de les séparer, car vous n'êtes pas auteur et chrétien, vous êtes auteur chrétien. Votre idée est souvent si abstraite que, pour ma part, j'ai peine à la suivre, et quelquefois je suis contraint d'y renoncer, à ma confusion, sans doute, et à mon regret ; mais je me demande s'il n'y a pas à cela un peu de la faute de l'auteur, et s'il n'est pas à craindre que beaucoup de ses lecteurs n'y perdent une partie du fruit précieux qu'ils pourraient recueillir de ses réflexions. Encore si cela n'arrivait que pour sa pensée littéraire ; mais si c'était la pensée chrétienne qui fût tellement voilée sous l'élégance, la délicatesse et l'abstraction du langage qu'elle fût presque au-dessus de la portée du lecteur chrétien, combien plus de l'homme du monde ? »

Publiciste ou prédicateur, Vinet restait fidèle à son interprétation du Nouveau Testament. Il s'en occupa plus particulièrement depuis son arrivée, comme professeur de théologie pratique, à l'Académie de Lausanne. Dans son discours d'installation, le 1^{er} novembre 1837, il disait : « La prédication est devenue plus intimement biblique ; non pas seulement en ce sens que les citations textuelles de la Bible se sont multipliées dans les sermons, et que le langage de nos ministres s'est trempé plus avant dans celui des apôtres et des prophètes (ici la chaire nouvelle aurait même quelque abus à confesser) ; mais en ce sens bien plus important, que la Parole de Dieu y a substantiellement abondé, que l'autorité divine y a partout im-

primé son sceau, que le prédicateur, s'effaçant derrière sa mission, n'a laissé voir que l'ambassadeur du Très-Haut. Si l'individualité a subi des pertes, ce qu'on ne saurait nier, c'est notre faute et non celle du principe, qui, bien loin de réclamer un tel sacrifice, ne l'accepte pas. La vérité demande à se personnaliser en chaque homme ; elle veut, pour mieux faire éclater son unité, se multiplier autant de fois qu'il y a d'âmes qui la reçoivent ; elle ne s'estime point enrichie de nos pertes ; elle ne fait point de ruines autour d'elle ; chose vivante, elle ne s'associe point à la mort ; elle fait de Jacques, de Pierre et de Jean, saint Jacques, saint Pierre et saint Jean ; mais en ajoutant la sainteté, elle n'enlève pas l'humanité. Dieu, d'ailleurs, en instituant la prédication, a voulu un contact de l'homme avec l'homme ; il a attaché à ce contact une mystérieuse et inimitable vertu ; or, qui ne sait qu'il n'y a d'homme réel que l'individu, et que c'est par sa personnalité qu'un homme agit sur un autre ? Au reste, lorsque le prédicateur est animé d'un vrai zèle, l'individualité sait bien où se reprendre ; c'est toujours avec sa propre âme qu'on aime, qu'on supplie et qu'on pleure ; et, à travers une trop grande uniformité de langage et de méthode, l'être personnel se fait jour, fût-ce malgré lui, et son sceau s'imprime sur une œuvre dont son humilité craintive n'a rien voulu se réserver.

» Ce profond respect, ce culte de la Parole inspirée, l'a fait littéralement abonder dans nos chaires, d'où elle ne descendait plus que goutte à goutte. Le sermon a plus souvent fait place à l'homélie, à la paraphrase ; expliquer l'Écriture sainte, et, autant que possible, l'expliquer par elle-même, a paru, comme aux premiers jours de l'Eglise, la plus précieuse mission du prédicateur. »

L'enseignement de Vinet, outre l'homilétique et la théologie pastorale, comprenait tantôt l'explication de textes détachés, ce qui, après les *Discours* de 1830 déjà, a formé les *Nouveaux discours* et, depuis sa mort, les *Méditations*, les *Études* et les *Nouvelles études évangéliques*, sans parler des fragments inédits publiés dans divers journaux religieux ; tantôt l'explication suivie d'un livre, comme ce fut le cas en 1841 pour l'épître aux

Colossiens jusqu'à III, 15, et pour celle de Jacques, en 1844, jusqu'à III, 12. Je renvoie à l'appendice le tableau des indications qui faciliteront à chacun la recherche des portions abordées, d'après l'ordre de nos traductions. Il va de soi que l'absence des Actes, du billet à Philémon et de tels autres écrits canoniques, ne prouve pas que Vinet les rejetât, mais uniquement qu'il n'a pas eu l'occasion de les expliquer publiquement, ou qu'il n'en reste plus trace dans ses notes ni dans celles de ses étudiants.

Voilà où nous pouvons spécialement le trouver interprète du Nouveau Testament, interprète, entendons-nous bien, préoccupé de saisir et de développer la pensée des textes, non exégète, exclusivement attaché à une explication mot à mot.

Et en signalant le Nouveau Testament, gardons-nous de croire que l'Ancien fût indifférent à Vinet. Les pages qu'il lui consacre protesteraient contre ce jugement.

« Quelle longue et déplorable histoire (lisez-vous dans la méditation sur Esaïe VIII, 5-8) que celle des désobéissances du peuple élu ! Quelle longue et touchante histoire que celle de la patience de Dieu ! L'Ancien Testament n'est que le récit de cette lutte obstinée entre l'homme qui cherche sans cesse à échapper à Dieu, et Dieu sans cesse occupé à le retenir ou à le ramener.... Cessons de nous étonner de tous les soins, de toutes les attentions, de toutes les délicatesses du divin amour ; comprenons, en particulier, que l'attention que Dieu ne refuse pas aux individus, il l'accorde aux nations ; aimons à reconnaître, dans sa conduite avec le peuple d'Israël, son caractère et les rapports qu'il a voulu former avec l'humanité ; car Dieu n'a rien fait, n'a rien été pour ce peuple, qu'il ne fasse et qu'il ne veuille être pour tous les peuples et pour tous les hommes ; seulement il a agi avec Israël à découvert et par une providence miraculeuse, afin que nous sachions le reconnaître là même où sa providence agit par les causes secondes et par les lois de la nature.

« Etudions donc avec soin l'histoire du peuple d'Israël : c'est notre histoire ; étudions, si j'ose le dire, le Dieu d'Israël : c'est notre Dieu. Que cet Ancien Testament, trop négligé, si néces-

saire, devienne notre conseiller et notre moniteur ; appliquons-nous toutes les exhortations, tous les reproches, toutes les menaces que Dieu adressait à son peuple par la voix des prophètes ; sachons bien que cette voix des siècles passés a parlé pour tous les siècles et pour tous les hommes ; que, sous ce rapport, l'Ancien Testament n'est pas ancien, ne le sera jamais, et qu'il y aura toujours un peuple d'Israël pour lire le livre d'Israël. »

« Ce fut un peuple extraordinaire (s'exprime encore Vinet dans son exorde à un discours sur Esaïe XLIX, 1-7) que celui dans le sein duquel naquirent les Esaïe, les Ezéchiel et les Jérémie. Extraordinaire, en effet, puisqu'il a fourni, pendant une longue suite de générations, une longue suite d'hommes inspirés, confidents des mystères des cieux, spectateurs et interprètes des ineffables scènes de l'éternité. »

Seulement il est visible que l'Ancien Testament intéresse Vinet dans la mesure où il l'amène à l'Evangile. Le *Regard*, à propos de Nombres XXI, 9, en est un exemple, dès les premières lignes : « Bien que nous marchions par la foi, et non par la vue, c'est à un regard que notre salut est attaché, et la foi qui nous sauve n'est autre chose que ce regard. Il en est de l'homme dans le désert de la vie comme des Israélites dans cet autre désert ; ceux-ci revivaient en levant les yeux vers le serpent d'airain, celui-là ressuscite à une nouvelle vie en levant les yeux vers la croix. C'est de ce regard que je voudrais vous entretenir.... L'objet proposé à nos regards est d'une telle nature, a une telle vertu, que, regardé, il nous rend la vie, comme le serpent de Moïse rendait la vie à ceux qui le regardaient. La vertu vivifiante du regard de la foi : tel est le sujet de nos réflexions. » Et ces réflexions conviendraient pour la plupart à la contemplation du Fils, dans Jean VI, 40.

A un jeune rabbin, qui lui avait donné communication d'un sermon, Vinet écrit de Bâle, le 12 octobre 1834 : « ...J'ai fait, monsieur, sur le contenu de votre discours, une ou deux observations que je prendrai la liberté de vous soumettre, persuadé que le sérieux de leur objet vous les fera accueillir avec quelque intérêt.

» Vous m'avez dit que, dans les discours appelés *deraschah* (si je m'en souviens bien), vous vous appliquez à relever par des commentaires l'insignifiance du texte. Je suppose que le texte dont vous parlez n'est pas celui de la Loi ; car tout a, dans la Loi, une haute signification. Quand il s'agit d'un texte tiré des saintes Ecritures, on ne peut prétendre qu'à se tenir au niveau (je ne parle ici ni d'art, ni de talent, mais de doctrine). Votre texte est religieux ; n'exprimât-il qu'une vérité morale, il serait religieux dans sa source. Toute morale, dans la Bible, est religieuse, et, si j'ose le dire, votre discours ne l'est pas assez. Vous ne rattachez point assez fortement vos exhortations à l'idée de Dieu ; vos motifs ne sont pas assez tirés de la volonté et des droits de Dieu ; vos préceptes, vos conseils appartiennent trop à la morale humaine ; et certes, vous savez aussi bien que moi que la régénération de votre peuple et de l'humanité en général ne peut se puiser à cette source. Je ne puis que m'étonner que, prédicateur d'une loi éminemment théocratique, où tout, jusqu'aux plus petites choses, est rapporté à Dieu, où les moindres préceptes, les plus minimes ordonnances reçoivent cette solennelle sanction : « Ainsi a dit l'Eternel ! » vous puissiez négliger de donner cette même sanction aux exhortations que vous adressez à vos frères. Votre discours est plutôt le discours d'un philosophe, d'un philanthrope, que celui d'un Israélite.

» Non seulement, dans un tel sujet, vous deviez beaucoup parler de Dieu, mais vous deviez parler du Messie. A ce mot, n'allez pas croire que je vous veuille prêcher ma religion. Non, monsieur, je ne vous parle point en chrétien, mais en Juif. Je me fais Israélite en ce moment ; et cela m'est bien facile ; car, quel chrétien n'est pas Israélite en un certain sens ? Or, votre religion est pleine d'un Messie. Le Messie est la clef de votre Loi, la justification de votre histoire, la lumière de vos destinées. Sans le Messie, tout cela est une énigme. Sans le Messie vous ne savez ni pourquoi vous souffrez, ni pourquoi vous existez. C'est l'attente du Messie qui vous tient réunis. Otez le Messie, ce que vous avez de mieux à faire et de plus pressé, c'est d'abdiquer comme nation, et de vous perdre le plus tôt possible parmi les *Goïm*, comme une rivière dans l'océan. Sans

le Messie vous n'avez d'espérance ni pour ce monde ni pour l'autre, où vous arriverez sans introducteur, sans patron, sans garant, chargés de tout le poids de vos péchés, dont personne ne vous aura déchargés. Il faut donc bien, aux termes de votre Loi, aux termes de vos livres prophétiques, au nom de vos intérêts éternels, que vous parliez d'un Messie quelconque. Et je ne conçois pas, monsieur, que vous puissiez faire une prédication, je dis une seule, sans entretenir vos auditeurs d'un Messie. Si vous y croyez, pourquoi n'en parlez-vous pas ? Si vous n'y croyez pas, qu'est-ce alors que la nationalité et la religion juives ? Un vain mot, un non-sens. »

Pour Vinet, l'Ancien Testament aboutit au Nouveau, suivant le vieil adage : *Vetus Testamentum in Novo patet*, et son interprétation en définitive concerne ce dernier.

Jusqu'à quel point y était-il préparé ? Par ses études académiques ou personnelles avait-il une préparation suffisante pour interpréter *ex cathedra* le Nouveau Testament ? A première vue, non. Il n'avait pas fait, comme quelques professeurs d'aujourd'hui, son tour d'Allemagne et de France. Dès sa vingtième année, avant l'obtention de son grade final, il avait passé, sans transition, des bancs de l'Académie de Lausanne à son enseignement de la langue et de la littérature françaises au Gymnase de Bâle.

Lui-même, avec son scrupule habituel, a pris soin de le relever, dans une lettre du 23 juillet 1831 à M. Merle, en réponse à la Société évangélique de Genève : « Je ne vous remercierai pas d'avoir songé à moi ; vous n'accepteriez pas mes remerciements ; la seule chose que je puisse me permettre, c'est de vous dire combien une ouverture si honorable m'a rendu confus ; jamais la pensée ne me fût venue que je pusse être appelé à concourir à vos travaux. M'y intéresser vivement, y prendre une part, indirectement, par mes prières, c'est tout ce que je me réservais dans cette belle œuvre. Votre lettre n'a fait que me rendre plus vif le sentiment de mon incapacité. De cette incapacité, vous pourrez juger *a priori*, pour ainsi dire, si je vous dis que j'ai fait à l'Académie de Lausanne les études les plus faibles, les plus insignifiantes, qu'il n'y a pas jusqu'à mes

humanités que je ne dusse refaire ; que, sorti de Lausanne deux ans avant ma consécration, je me suis trouvé dès lors engagé dans une carrière où, si j'ai été jusqu'à un certain point utile aux autres, je ne l'ai pas été à moi-même ; que, pendant quatorze ans, je n'ai pas gagné en instruction théologique ce qu'une année de bonnes études, d'études régulières, aurait pu me procurer ; que des souffrances physiques ont absorbé une grande partie de mes loisirs ; que j'ai été mauvais économe du reste, et qu'à l'heure qu'il est je me trouve dans l'étrange position d'un homme qui ne se sent plus à sa place, et pour qui il n'y a de place presque nulle part. Je ne dis pas qu'il ne puisse se présenter quelque carrière où je pourrai entrer sans faire violence à mes inclinations, ni à ma conscience ; mais, quoique vous ne me disiez point précisément à quoi vous comptez m'occuper, je vois bien, en considérant l'ensemble de votre œuvre, que je ne suis point fait pour elle.

» Il vous faut pour cette lutte (car c'en est une) des hommes forts, des hommes préparés, des hommes qui joignent à la vertu la science ; il vous faut des théologiens, des savants armés de toutes pièces, suffisants non seulement pour une sphère assignée, mais pour une foule de besoins et de circonstances qu'on ne saurait prévoir. Je ne suis point de ces hommes-là. Mes forces intellectuelles et physiques sont au-dessous de ces conditions. Mais il vous faut surtout des hommes de foi, des chrétiens complets, des serviteurs éprouvés ; oh ! monsieur, cherchez-les ailleurs. »

Mêmes impressions, en d'autres paroles, le 24 mars 1833, écrivant à son ami Leresche : « Voici la troisième fois que je suis appelé à Montauban. Décidément ces messieurs me croient savant ; trouves-tu que je m'en sois donné les airs ? Je réponds pour la troisième fois que je suis un âne. Peut-être qu'ils m'en croiront. »

Peu de mois après (26 février 1834), il refusa également les offres du Conseil d'Etat du canton de Vaud, alléguant toujours sa prétendue incapacité : « Je ne sais bien quoi que ce soit, je suis un ignorant frotté de science ; j'ai ce qu'il me faut pour la tâche qui m'est confiée ; mais à un pas au delà le terrain me

manque aussitôt.... Je n'ai peut-être pas l'esprit moins juste que bien d'autres, mais l'élément pratique lui manque presque absolument. Souvent, je sais après coup très bien ce qu'il aurait fallu faire ; avant et pendant l'action, je n'en sais rien. Presbyte au moral, comme je suis myope au physique, il me faut voir toute affaire à distance pour la bien voir.... Composer et dans l'occasion parler au public, ce sont là mes uniques et encore bien faibles capacités. »

Pour contrebalancer la modestie, parfois excessive, de ce savant chrétien, il ne nous suffirait pas de lui opposer le diplôme de docteur en théologie que lui conféra l'Université de Berlin, le 13 juin 1846, avec la lettre d'envoi, par laquelle le recteur, Hengstenberg, avouait gravement son intention d'honorer les pasteurs démissionnaires en la personne de Vinet. Il a des titres plus sûrs que nous nous reprocherions de ne pas vous présenter.

D'abord n'exagérons pas la faiblesse des études entreprises à l'Académie de Lausanne de 1812 à 1817. Les programmes valent par l'usage qu'en font professeurs et étudiants. Or, à côté des cours préférés de Jacques Durand et qui, outre des incursions dans la littérature française, portaient spécialement sur la morale, Vinet ne dédaignait ni le latin de Philippe Dutoit, ni le grec de Moïse Conod, ni l'interprétation des livres saints de Louis Bridel. Peut-être, à cette époque, la dogmatique et l'histoire étaient-elles en souffrance ; non les humanités, forme et fond. Evidemment nos pères avaient des connaissances scientifiques insuffisantes ; en général ils possédaient, incontestablement mieux que la jeunesse actuelle, leurs classiques, cette base indispensable de toute vraie culture. C'était, entre autres chez Vinet, affaire de goût et de conscience.

Ainsi fut-il amené, en 1817, à fonder, avec quelques camarades, une société destinée à perfectionner la traduction des Ecritures bibliques. « Depuis longtemps, écrit-il, je gémissais de voir nos saints livres traduits d'une manière aussi imparfaite qu'ils le sont, et je désirais voir quelques changements apportés à leur interprétation. L'exécution d'un semblable dessein eût exigé des forces extraordinaires, la réunion d'un grand

nombre de savants, etc. Il fallait donc borner mes projets ; je rédigeai, en conséquence, un prospectus dans lequel j'invitais mes condisciples à former une société d'étude de la Bible, qui remplirait l'idée de son titre en s'occupant à traduire d'après l'original, et avec tout le soin possible, un certain nombre de morceaux choisis dans l'Ecriture ; chaque membre de la société, disais-je, présentera à son tour un chapitre ou deux de cette sainte Parole, traduits par lui-même, sur le texte, avec toutes les précautions nécessaires pour établir le sens des passages, avec toute la justesse et la clarté possibles. Ces morceaux lus et examinés dans la société, seraient ensuite transcrits et conservés, pour l'instruction de nos successeurs, dans un recueil formé à cet effet. Je n'ai pas besoin de vous montrer les avantages de cette institution ; ils ont été sentis par vingt des plus distingués de mes condisciples,... qui se sont empressés de se joindre à moi, et nous avons commencé nos travaux, après avoir appelé la bénédiction de Dieu sur notre entreprise. J'ai la confiance qu'elle réussira et qu'elle aura des développements fort utiles soit pour notre instruction, soit pour celle des proposants qui viendront après nous. »

Cette association ne resta pas inactive, même après le départ de Vinet, parmi quelques membres du corps pastoral vaudois ; il en est sorti, en 1839, un Nouveau Testament, « traduit en Suisse, » comme porte malencontreusement une réimpression subséquente. Adolphe Monod, à Paris, l'appréciait assez équitablement, à l'occasion de sa publication sur saint Paul : « Dans ce travail, je fais souvent usage de la version du Nouveau Testament qui a paru en 1839 à Lausanne, sous ce titre : *Le Nouveau Testament de notre Seigneur Jésus-Christ*, traduit sur l'original par une société de ministres de la Parole de Dieu. Cette version, trop littérale à mon gré pour être adoptée dans le culte commun, offre un précieux avantage qui tient à ce défaut même : exacte jusqu'au scrupule, elle tient lieu de l'original, autant que cela est faisable, à ceux qui n'y peuvent pas recourir. Cette classe nombreuse de lecteurs du Nouveau Testament devraient toujours avoir la version de Lausanne à leur portée, au moins pour la consulter. »

Ses devoirs professoraux de grammairien, de littérateur, au Gymnase bâlois ne détournèrent pas Vinet de ses préoccupations scripturaires. « Je prends une part active au travail de la Société biblique de Bâle, écrit-il à M. Monnard le 29 décembre 1817 ; si je joins à tout cela l'allemand, que je voudrais apprendre, le grec, l'hébreu, l'exégèse, etc., qu'il faut que j'apprenne, il me semble que voilà beaucoup d'ouvrage. »

Le besoin d'une traduction, conforme aux originaux, n'a pas quitté Vinet, devenu professeur de théologie à Lausanne. Au contraire. Il répétait à ses étudiants : « Cette Bible, traduite par Ostervald, Martin ou tel autre, n'est la Parole de Dieu que sous bénéfice d'inventaire.... Pouvons-nous prendre pour texte la traduction défectueuse d'un passage de la Bible ? Non ; ce serait ériger les traducteurs en prophètes, en hommes inspirés. Nos textes doivent être pris dans l'original, et si la version en usage en a altéré le sens, il faut qu'elle soit rectifiée. Ce procédé causera quelque surprise s'il s'agit d'un passage très connu ; mais le scandale est déjà donné par la divergence des traductions en usage. Il est donc très important d'étudier le texte dans l'original.... Il y a à constater, dans chaque passage, le sens verbal ou extérieur, et le sens intérieur. Le premier est ce qu'on appelle communément la signification, l'idée que portent immédiatement les signes dans l'esprit, indépendamment de toute considération ultérieure, je veux dire étrangère aux éléments philologiques dont le passage est composé. Le second est l'idée qu'au moyen de ce sens extérieur l'auteur du passage a voulu communiquer à l'esprit du lecteur.... Pour ne pas errer sur le sens que nous appelons extérieur, il faut avoir une idée précise de la langue des auteurs, je veux dire de la valeur des signes et des formes de cette langue, comparés aux formes et aux signes correspondants de notre propre langue. » (*Homilétique*, p. 91, 95.)

Dans ce but, il faut nécessairement recourir à l'hébreu de l'Ancien Testament, et à coup sûr au grec du Nouveau Testament. Mais à l'hébreu aussi. Ainsi, à la fin de la première lettre que Vinet écrit d'Ober-Castel (Thurgovie), dans l'été de 1837, quelques semaines avant son départ pour Lausanne, à propos

de deux sermons du Dr Dwight touchant le sabbat juif et le dimanche chrétien, dans cette note : « Reste le texte de Genèse II, 1, 3. C'est, dans la question présente, le document le plus imposant et le plus grave. J'aurais à présenter, sur ce passage, plusieurs observations, mais je sens la nécessité de les ajourner jusqu'à ce que j'aie consulté l'original et fait quelques recherches ultérieures. »

La langue grecque, Vinet l'abandonne si peu que, dans son agenda de 1836, 22 septembre, il note incidemment : « J'ai dû passer la journée au lit. J'ai été, en fait de lecture, une véritable autruche. Lu deux ou trois discours de Massillon, deux de Sailer, cinq ou six pages en grec de Chrysostome. » D'ailleurs il n'attendit pas ces années 1836, 1837, pour se maintenir en rapport avec le grec des Pères, des classiques et du Nouveau Testament. Le 2 octobre 1822 déjà, il en parlait à Louis Leresche : « ...Il y a quelques mois que je me suis remis à l'étude du grec, sans autre vue, tu penses bien, que de remplir en partie un vide considérable de mes études, je dirais de nos études ; car qui de nous sait le grec, et qui l'apprendra chez nous, hormis des Guisan et d'autres volontaires généreux, *pauci quos aequus amavit Jupiter* ? Il n'y a pourtant point de culture véritable et complète pour qui a négligé cette étude, qui est notre guide vers la belle nature. Il est injuste de se prétendre littérateur quand on n'a pas puisé à la source de cette belle antiquité, qui a formé, inspiré, perfectionné tous nos modernes classiques. Et ce n'est pas seulement le goût qui doit gagner à cette étude, mais la raison, l'esprit, toutes les facultés. Il y a une sève si abondante et si pure dans les écrits de ces anciens ! ils sont si bien la nature ! il y a tant d'autorité dans leur accent, inspiration immédiate de cette auguste nature ! Combien ne doit-on pas déplorer que de fausses routines et des préjugés volontaires tuent cet enseignement dans notre Académie de Lausanne !

» Tu sauras que j'ai suivi pendant six mois les leçons théologiques du célèbre professeur de Wette, actuellement à Bâle. Elles m'ont fait un grand plaisir ; il me semblait que pour la première fois je faisais de l'exégèse. Nous avons lu, dans l'ori-

ginal, l'épître aux Galates et celle aux Romains. Doctrine pure et ferme, critique judicieuse et réservée, vues belles et profondes, talent de faire saisir la suite des passages et l'ensemble de l'écrit, exposition précise et méthodique : voilà les mérites qui m'ont frappé dans les leçons de ce professeur, dont la probité littéraire et théologique est encore plus remarquable que le talent et l'érudition. Sa doctrine n'a pas toujours été la même ; il a cherché de bonne foi la vérité, il l'a obtenue progressivement, il est parvenu par suite de ses recherches à un résultat que Dieu accorde toujours à la bonne foi : il s'est arrêté dans une orthodoxie pure et nette, et me paraît plus solidement ancré dans la vérité que ceux qui acceptent la croyance imposée tout à la fois et sans réserve, chose presque contraire à la marche de la nature quand il s'agit d'un vaste ensemble de doctrine. »

Le professeur de Wette, que la politique avait repoussé de l'Allemagne, venait d'accepter l'appel de l'Université de Bâle, qui le garda jusqu'à sa mort (1849). D'aimables relations ne tardèrent pas à se former entre lui et Vinet. Vinet traduisit en français un sermon intitulé : *L'épreuve des esprits*, que de Wette avait prêché le jour de la Pentecôte. Malgré leur désaccord momentané sur les théories morales, par trop sentimentales ou esthétiques, de de Wette, les deux professeurs continuèrent à voisiner, à se réunir familièrement tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, à avoir « des cafés, » comme l'on disait alors, où l'on devisait sur les sujets les plus divers, notamment sur la théologie et l'exégèse.

Sur le terrain exégétique, Vinet n'a pas cessé d'admirer le célèbre critique et de vanter, comme en 1826 et plus tard, « les excellentes leçons de M. de Wette qui, à elles seules, rendraient le séjour de Bâle précieux. » Il apprécie hautement et il citera à l'occasion la traduction de la Bible que de Wette avait entreprise de concert avec Augusti, et qu'il reprit à son compte en 1831. Après l'Ancien Testament (livres canoniques et livres apocryphes), étudié précédemment, de Wette, pendant son professorat à Bâle, s'occupa avec prédilection du Nouveau Testament. Son *Introduction* (*Lehrbuch der histo-*

risch-kritischen Einleitung in die kanonischen Bücher des N. T., 1826) et le *Manuel exégétique (Kurzgefasstes exegetisches Handbuch zum Neuen Testament*, 3 vol., dont le premier de 1836) ont passé sous les yeux de Vinet. Cette incursion dans l'étude des textes avec un maître aussi érudit, cet examen approfondi des documents bibliques ont intéressé Vinet beaucoup plus que les discussions relatives à leur formation, à leur authenticité, à leur intégrité, à leurs divergences.

Vinet n'a jamais rien écrit contre la critique en elle-même, lui qui voulait, au contraire, la pleine lumière, la libre recherche. Mais il laissait la tâche à d'autres : les disputes, avec leurs écarts, lui étaient en horreur. Au tome III de ses *Etudes sur la littérature française au dix-neuvième siècle*, page 385, il a cette remarque : « Un homme de science et de probité, l'illustre Schleiermacher, a déclaré « que l'exégèse, traitée sans » un véritable intérêt théologique et chrétien, est aussi vaine » qu'elle le serait sans l'esprit et l'art philologiques. » — « Chez quiconque a lu l'histoire de l'Eglise, ce mot d'exégèse, si innocent en apparence, éveille des idées tristes et de tragiques souvenirs. Où est l'exégèse vraiment simple ? Où sont les interprètes candides ? S'ils abondent quelque part, ce n'est pas sur le terrain où tout semble renforcer la loi de la droiture et aggraver le tort de la subtilité. Exégèse, glose, chicane, extorsion, qui ne serait tenté quelquefois de croire ces termes synonymes ? Parlons-nous seulement des esprits mal faits et des cœurs doubles ? Mais c'est là précisément que les meilleurs cœurs et les meilleurs esprits ont bronché et sont tombés, » pense-t-il au cours d'un article du *Semeur*, en 1842, page 115.

Il avait lu les négations hypercritiques de David Strauss, dont la *Vie de Jésus* lui paraissait excessivement dangereuse. Aussi quelles chaudes félicitations (le 30 mars, veille de Pâques 1839) il envoie, dans le *Semeur*, aux Zuricois, qui ont demandé et obtenu la destitution de Strauss, avant même qu'il eût pris possession de sa chaire académique. « Ce n'est pas que nous voulions voir dans ce fait plus qu'il ne contient. Ces quatre-vingt mille personnes qui crient tout d'une voix : « On a en- » levé mon Seigneur et je ne sais où on l'a mis, » ne sont pas

probablement quatre-vingt mille âmes converties. Nous allons bien plus loin : il est possible qu'un grand nombre, dans ce nombre, ne croient pas à l'Evangile de la foi qui justifie et qui régénère. Peut-être qu'un grand nombre, à leur insu, recèlent dans leur cœur un fond d'opposition à l'Evangile. Et, de fait, un grand nombre de ces personnes ont été, de longues années durant, les témoins impassibles d'une œuvre de démolition dont l'œuvre du docteur Strauss n'est que la consommation. Il leur manquait, pour comprendre la portée de ce qui se faisait sous leurs yeux, un *sens* qui est précisément le sens de la vraie foi. Tant que les noms des choses, tant que les faits extérieurs sont restés debout, ils ne se sont doutés de rien. La substance du christianisme avait été lentement et subtilement soutirée ; la forme seule avait été épargnée, pour masquer l'œuvre sourde de destruction qui s'accomplissait au dedans ; quand cette œuvre a été accomplie, on a cru que le moment était venu de souffler sur la forme ; et vraiment un souffle semblait devoir suffire ; mais cette dernière tentative a ouvert tout à coup des yeux longtemps fermés ; le fait historique du christianisme, Jésus-Christ lui-même, enlevé du sein du christianisme, Jésus-Christ de moins dans l'histoire de l'humanité, cette éclipse soudaine, quoique longuement préparée, du « soleil de justice, qui porte la santé dans ses rayons, » leur a semblé menacer les siècles d'une éternelle nuit. *Impiaque aeternam timuerunt saecula noctem*. Ils ont senti dans leurs cœurs les ténèbres et le froid de la mort, et cette impression les a réveillés.

» Voilà le fait qui reste acquis à l'humanité, car l'humanité tout entière est avertie par ce qui vient de se passer. Ce fait, disons-nous, lui reste acquis, quoi qu'il arrive, et quelque suite que donne ce peuple à son premier mouvement. Ce fait est pour jamais à l'abri ; rien ne peut l'effacer, rien ne peut l'affaiblir. Il sera toujours vrai qu'au fort du dix-neuvième siècle, un peuple entier, que sa culture plaçait au premier rang parmi les nations, a protesté solennellement en faveur de Jésus-Christ comme Fils de Dieu et comme Sauveur du monde. Ce fait dépose contre le monde ; ce fait déposerait contre la nation qui l'a consommé, si plus tard elle le désavouait en actions ou en paroles.

Nous espérons mieux, beaucoup mieux ; nous croyons que le vent de Dieu a soufflé sur ce peuple et sur le monde, et que l'Esprit de l'Eternel, comme aux premiers jours de l'univers, plane sur l'abîme et couve le chaos. Mais si la lumière qui vient de resplendir dans une vallée des Alpes helvétiques devait mourir où elle est née, le souvenir en resterait ; et son apparition a doucement réchauffé le cœur des amis de l'Evangile et de l'humanité. Christ est donc bien le désir des nations ; Christ est donc bien l'objet inconnu des soupirs des peuples ; Christ est la suprême nécessité du monde et le dernier mot de l'humanité, comme il est le dernier mot de Dieu. Il faudra bien, ô France ! que tu apprennes de tes malheurs et de tes gloires à épeler ce dernier mot, et qu'il devienne le nom de ton avenir, si tu dois avoir un avenir !

» Je ne puis m'empêcher, au milieu de beaucoup de présages effrayants, de tirer un augure favorable d'un des traits essentiels de l'esprit de la France. C'est, en partie, à un abus de la méthode scientifique que sont dus ces systèmes dont la subtilité vient d'expirer devant le sens droit et simple d'une peuplade helvétique. Pour que la science eût toute sa pureté de science, l'Allemagne l'a trop séparée de la vie ; elle a trop sévèrement, dans le savant, isolé le savant de l'homme. Elle a trop exclu du labeur scientifique le cœur, les instincts, la conscience. L'intelligence, en refusant leur concours, s'est privée de ses aides les plus légitimes et les plus indispensables ; elle a écarté, comme à plaisir, quelques-uns des éléments les plus essentiels à la solution de ses problèmes. Jamais la science ne sera cultivée en France avec cette sévérité ; le caractère national y répugne invinciblement ; c'est plutôt l'autre excès qu'on peut craindre ; le savant français ne s'abstrait pas à ce point de l'humanité, de la vie et de lui-même. Le plus savant parmi les savants reste homme néanmoins, et plus qu'il ne voudrait. Ce stoïcisme de la science allemande, ce désintéressement fabuleux et souvent extravagant de la spéculation n'est pas à notre portée ; et sous ce rapport nous sommes plus que l'Allemand dans les conditions du vrai dans les matières où la vie a ses données à fournir. C'est la vie plutôt que la pensée qui nous

rend incrédules ; la pensée ne vient qu'en seconde ligne, et jamais seule ; ailleurs c'est l'inverse. Et si un jour les réalités, si l'expérience nous poussent vers l'Évangile, ce n'est pas la spéculation qui nous retiendra. Le système de Strauss est chez nous condamné d'avance, non par aucun principe positif, mais d'une manière négative, par les répugnances de notre nature. On *sentira* qu'il est faux avant d'en avoir la *démonstration* formelle. »

Dès ce moment, et pour toujours, Vinet redoute les excès de l'exégèse scientifique. C'est qu'il en est d'elle comme de toute autre connaissance raisonnée : par elle-même, à ne prendre que les textes du Nouveau Testament, elle éloigne ou elle rapproche de la vérité centrale, lumière et vie, je veux dire de la Parole devenue chair, dans la mesure où le critique, sans peur et sans reproche, consent à s'expliquer et à expliquer l'existence réelle des faits et des discours rapportés, au travers d'un mythe, d'une légende, d'une simple tradition ou de l'histoire vraie.

Vinet ne contredisait pas à cette méthode scientifique : trop loyal pour tenter un détour, il ne la pratiquait pas non plus, et par suite de diverses causes.

Son éducation, à la maison et à Lausanne, l'avait tenu à l'écart des investigations librement poursuivies. Marc Vinet, le père, homme de discipline et de tradition, n'entendait pas que personne, chez lui, eût d'autres croyances que les doctrines supranaturalistes formulées dans sa vénérable Eglise nationale du commencement de ce siècle. Nature aussi impressionnable que sincère, le fils, à son tour professeur responsable, ne pouvait pourtant pas s'empêcher de soumettre à quelque essai d'analyse ses idées recueillies de confiance et de laisser percer quelques réflexions hardies. Esprit d'indépendance, qui enfante les doutes et les sectes, pense aussitôt son mentor paternel, qui, le 4 avril 1819, répondant à l'une de ses lettres, ajouta : « J'ai été bien plus frappé du passage concernant la théologie et les théologiens, et c'est avec un sentiment d'inquiétude que j'ai réfléchi à la cause probable de ta façon de voir actuelle. Elle me paraît provenir de tes relations avec de jeunes têtes

allemandes, et ne justifier que trop, peut-être, l'opinion de M. Curtat sur le danger de pareilles relations dans l'époque actuelle. Quoi qu'il en soit, je me fais un devoir de père de t'avertir bien sérieusement de ne pas te constituer toi-même en théologien, de ne point, candidat au saint ministère dans le canton de Vaud, substituer tes opinions particulières à la doctrine reçue et enseignée dans l'Eglise de ce canton. Souviens-toi bien et toujours que c'est cette foi ou doctrine que tu seras appelé à prêcher et non ta manière de voir individuelle. Où en serions-nous en pareille matière si chaque ministre, chaque étudiant voulait faire le réformateur ? Nous aurions une confusion désastreuse au lieu de l'unité de foi et de doctrine qui règne heureusement chez nous. Dans toutes les théologies possibles il s'est introduit des choses qui ne seraient pas reçues en philosophie ; mais comme la nôtre, telle qu'elle est établie, ne contient rien d'essentiellement défectueux, on aurait grand tort d'y toucher sous le vain prétexte de quelques interprétations susceptibles de critique. Que dans un concile, ou synode, ou assemblée de l'Eglise dûment convoquée pour l'examen de quelque point de doctrine, chaque membre émette alors et avec prudence son avis sur la question dont il s'agirait, cela serait en place ; mais hors de ce cas, qui n'arrivera pas, Dieu aidant, le serviteur de l'Eglise doit toute soumission à la doctrine reçue par elle, et il ne peut sans félonie, sans crime, en dévier dans l'exercice des fonctions que l'Eglise lui a confiées. Telle est aussi, je m'assure, la façon de voir de M. Curtat, qui aurait bien autant qu'un autre le droit d'avoir une opinion personnelle, mais qui, j'en suis certain, en a toujours fait et en fera toujours le sacrifice à la doctrine qu'il est chargé, par conséquent obligé de prêcher, au nom de l'Eglise, lorsque cette opinion individuelle pourrait être en conflit avec cette doctrine, ce qui, au reste, ne peut avoir lieu que sur des points peu essentiels, car les principes fondamentaux sont aussi conformes à la raison universelle que bienfaisants pour l'humanité, et c'est encore, à tout prendre, la vocation dans laquelle un homme instruit et vertueux peut opérer le plus de bien pour la génération présente et pour celle à venir.... Cette matière exigerait

un développement beaucoup plus étendu. Nous pourrions en conférer pour notre commune édification, Dieu aidant, à ton prochain voyage. En attendant, garde-toi bien, mon cher ami, de toute innovation de doctrine, de toute exaltation d'opinion individuelle. « Ne sois point sage à tes propres yeux. Crains » Dieu, et garde-toi du mal. » Frémis en pensant où pourrait mener une disposition contraire. Cultive ta raison et acquiers des lumières. Plus tu verras de haut tout ce qui tient à ta vocation présumée, plus tu seras à même de l'exercer dignement, d'éviter toute polémique, et de marcher droit dans la carrière évangélique, visant toujours à l'essentiel pour la gloire de Dieu et le bonheur des hommes, et t'en rapportant pour le reste aux lumières de l'Eglise dont tu seras appelé à être non le docteur, mais le fidèle ministre. » Ainsi en fut-il jusqu'à la dernière heure (8 juin 1822) de ce chef de famille, plein de touchante sollicitude pour tous les siens.

Alexandre Vinet en écrivait à l'ami Leresche : « ... Mon bien-aimé père était depuis si longtemps la règle de ma conduite, la lumière de mon jugement, le point de vue de toutes mes relations, qu'il me semble être maintenant dans un état hors de nature ; le ressort de ma vie est comme rompu ; je suis désorienté dans le monde, et ce n'est qu'en tournant mes yeux vers le ciel que je sens que je tiens quelque chose d'immuable, d'assuré, d'éternel. » Après tout, remarque respectueusement la belle-fille du défunt : « Quand on réfléchit à la force des préjugés dont s'enveloppait chez M. Vinet le père un esprit vif et droit, un cœur loyal et pieux, on ne peut qu'adorer la dispensation providentielle qui, à la veille des révolutions de l'âme et de la pensée qu'allait subir son fils, les affranchit tous deux d'inexprimables souffrances. »

Malheureusement avec son professorat de plus en plus occupant, des prédications et les exigences de sa carrière mouvementée de publiciste, les loisirs manquèrent à Vinet pour parcourir, pièces en main, la voie ouverte par de Wette et d'autres. Il ne suffisait pas d'en reconnaître les clartés imposantes, il s'agissait de se munir, archéologiquement et historiquement, de l'outillage spécial du critique de profession, et cela, Vinet,

tout instruit qu'il était et persévérerait à l'être en originaux du Nouveau Testament, n'avait plus le temps ni peut-être le désir de l'acquérir ou de l'employer, quand éclata la crise à laquelle M^{me} Vinet faisait allusion tout à l'heure.

Nous n'avons pas à noter, chez son mari, les étapes de ce travail intérieur. Quelle qu'en soit exactement la naissance, il apparaît entre l'opération douloureuse qu'il avait subie en 1821 et la maladie qui faillit l'enlever vers la fin de l'été 1823. Le mouvement du réveil, qu'il avait critiqué autrefois, et dont il blâmait encore avec verve les aberrations, l'absence de théologie ou la théologie démodée, avait fini par se justifier à ses yeux par quelque côté, par l'émotion mystique, par la foi personnelle en Jésus-Christ vivant.

Il s'en ouvrait à son ami Leresche, dans une lettre du 19 décembre de cette année 1823, en même temps qu'il lui communiquait l'impression qu'il venait de recevoir de l'ouvrage récemment paru : *Réflexions sur l'évidence intrinsèque de la vérité du christianisme*. « J'ai lu en entier, avec un plaisir bien pur, le livre d'Erskine ; je compte bien le relire. Tu as raison, la méthode y manque. Mais quelle simplicité ! quelle conviction ! quelle vraie chaleur ! quels aperçus nouveaux et intéressants ! La qualité de laïque de l'auteur a singulièrement contribué au plaisir que m'a fait ce livre ; elle lui donne même un mérite et un caractère particuliers. Si je ne haïssais pas par principe ces expressions : « Je suis d'Apollos ou de Céphas, » je me laisserais aller volontiers à dire : Je suis d'Erskine. Il n'enveloppe pas l'Evangile de ténèbres ; il nous fait bien sentir que si l'on ne peut concevoir le comment des mystères de la religion, le pourquoi est parfaitement accessible à notre raison, qu'il doit l'être et qu'il n'y a point de vraie foi sans cela. »

Non moins déterminantes furent, dans cette direction, ses relations avec une personnalité qu'il connaissait de lecture et à qui il pouvait affirmer, le 3 avril 1826 : « Vos écrits, monsieur, ont marqué dans ma vie ; ils ont, pour moi, jeté un nouveau jour sur ces vérités attendrissantes et sublimes que le Christ nous a révélées ; ils m'ont présenté, dans le point de vue et sous les formes qui convenaient le mieux à ma tournure d'esprit, ces

dogmes divins qui se saisissent d'autant mieux du cœur qu'ils provoquent avec plus d'empire l'assentiment de la raison. Les vues particulières de mon esprit se sont trouvées complétées et confirmées ; et, dès lors, j'ai mieux connu et j'ai davantage aimé Celui qui représente et remplace pour nous le Dieu invisible, Celui qui réalise tout ce qui fait le prix de la vie. » Cet homme, chacun le sait, était Philippe-Albert Stapfer, successivement professeur de théologie à Berne, ministre de l'instruction publique et des cultes de la république helvétique, plénipotentiaire suisse à Paris, où il rentra bientôt dans la vie privée et se fixa, pour s'adonner à ses études de prédilection, Kant et Jésus-Christ.

Dans la notice que Vinet fut appelé à lui consacrer en 1844, nous lisons : « Il est des hommes qui, saisis dès leur jeunesse de quelque pensée grande et forte, l'emportent avec eux à travers toute la vie, comme un flambeau qui doit en éclairer la nuit, et cette autre nuit plus sombre et plus épaisse, la nuit de la mort. Pour tous ceux qui croient, leur foi même est cette idée ; mais dans l'enceinte d'une foi commune, plusieurs s'affectionnent à quelque aspect particulier de la vérité, où la vérité tout entière se réfléchit, d'où la vérité ressort tout entière. Une de ces lumières brilla sur toute la carrière de M. Stapfer, et fut pour lui l'étoile du matin et l'étoile du soir. La personnalité humaine de Jésus-Christ, envisagée comme la réalisation divine du type de la perfection morale ou comme l'incarnation de la suprême justice, domina toutes les révolutions de sa pensée et même toutes les phases de sa théologie. Cette manière de concevoir ou plutôt de connaître le Christ avait imprimé à la piété de M. Stapfer un caractère particulier de tendresse. Pour tant d'autres, même des mieux convaincus, Jésus-Christ est pour ainsi dire un fait ; pour notre ami, Jésus-Christ était, sans préjudice du mystère ineffable de son apparition, une personne aussi réelle, aussi distincte qu'il avait pu l'être pour cette femme qui, en un jour mémorable, répandit sur ses pieds des parfums et des pleurs. Il chérissait comme le frère le plus généreux et le plus dévoué celui qu'avec toute l'Eglise il adorait comme un Dieu ; sa voix, quand il parle de cet être

profondément aimé, tremble tout à la fois de crainte, de douleur et de joie ; et l'éloquence de son amour, où l'enthousiasme se contient dans le respect, a des inflexions que nous n'avons retrouvées chez aucun autre écrivain. Cette vue et cette impression donnent un caractère presque inimitable au sermon sur la dignité de Jésus, prêché et publié à Berne en 1797. Cet écrit, où la foi de l'auteur l'élevait autant au-dessus de la philosophie que sa philosophie l'élevait au-dessus d'une orthodoxie de formules, exprimait des idées qui, même de nos jours, peuvent passer pour nouvelles. On dut cependant alors s'étonner un peu plus qu'on ne le ferait aujourd'hui en lisant des paroles comme celles-ci : « La foi religieuse est un état moral, un état » complexe, résultant du concours actif et harmonique de » toutes les forces de l'âme. » Assertion d'autant plus importante que ce concours, aux yeux de M. Stapfer, n'est pas moins le gage de la certitude en matière de religion que la condition sous laquelle la foi religieuse est quelque chose de mieux qu'une certitude. »

Au témoignage de Charles Secrétan (*Revue chrétienne*, 1883) « Vinet s'est beaucoup occupé de Kant, et d'assez bonne heure, peut-être dans l'origine, en méditant sur les écrits de P.-A. Stapfer, qu'il prisait si fort. » — « Historiquement, note Vinet, page 323 des *Nouvelles études évangéliques*, le principe du protestantisme de Luther et de Calvin a été de n'admettre d'autre autorité que celle de la Bible ; mais, philosophiquement, le principe emportait davantage. Aussi, après avoir examiné le catholicisme au moyen de la Bible, on a examiné la Bible avec la raison. Plus tard, Kant est venu, qui a examiné la raison avec la raison même. Un protestant, à prendre ce mot dans toute la force de sa signification, est un homme qui examine avant de se soumettre. » Sans insister ici sur ses nombreuses constatations de l'harmonie préétablie entre l'Evangile et la conscience, il appert, d'autre part, que Vinet a réagi contre Kant en rendant à l'élément mystique son importance comme procédé de connaissance et sa grande valeur religieuse.

Pour ces raisons provenant de sa première éducation, du temps, du réveil autant que du kantisme, Vinet, dans son inter-

prétation du Nouveau Testament, s'est habitué à prendre, des textes, sans retard, la vérité en elle-même et pour elle-même. Tel est son procédé, non pas uniquement parce qu'il visait à une explication homilétique, à une exégèse édifiante, en quelque sorte, mais parce que, à part quelques exceptions, heureuses même, il arrive promptement, trop promptement, à l'idée émise, la dégage vite de son enveloppe primaire, temporaire, locale, qui en constitue pourtant aussi l'originalité, s'en saisit et ne la quitte qu'après l'avoir tournée et retournée, pénétrée et s'en être pénétré jusqu'à la moelle. « L'exégèse proprement dite n'a pour but que d'indiquer et de déterminer le sens du texte, les rapports logiques entre les parties du texte ; mais l'explication homilétique part des résultats obtenus par l'exégèse, ou du moins elle ne fait que les mentionner pour les constater et les donne pour base à ses explications qui, pour ainsi dire, extraient le suc de ce sens donné, le justifient, le décomposent, le multiplient, et enfin l'appliquent, » remarquait-il dans son introduction à l'épître aux Colossiens.

Il est facile dès lors, aux lecteurs de Vinet, d'esquisser le résultat de son interprétation du Nouveau Testament. Je l'essaie en quelques citations suivies.

Jean IV, 22 : *ἡ σωτηρία ἐκ τῶν Ἰουδαίων ἐστίν*. Cette reproduction de l'original permet plus facilement la comparaison et la distinction avec le verset 10 d'Apocalypse VII : *ἡ σωτηρία τοῖς θεοῖς ἡμῶν*, que Vinet rappelle plus loin.

« Le salut vient des Juifs. » Je ne puis répéter cette parole du Maître sans penser tout aussitôt à l'impression qu'elle doit produire sur quiconque n'est pas chrétien. Permettez-moi de m'y arrêter un instant. Je laisserai volontiers ce qu'a d'étrange et de choquant pour une oreille non chrétienne le mot de *salut*. Tout le monde veut être heureux, nul ne veut être sauvé. Et encore nous passerait-on le mot, si nous consentions à lui donner un sens purement temporel, et s'il désignait, dans notre pensée, le triomphe, douloureusement obtenu, chèrement payé, de l'être humain sur tout ce que la création renferme d'éléments hostiles à son bonheur. Eh bien, pour le moment, qu'il en soit ainsi ! Mais quel scandale de s'entendre déclarer

que le salut, quelle qu'en soit la nature, vient des Juifs ! Quelques-uns, qu'on n'étonnerait point en leur disant que le salut vient des Français, et qui peut-être en des termes différents, l'ont déclaré mille fois, s'indignent qu'on donne pour origine au bonheur du monde un malheureux peuple, courbé depuis des milliers d'années sous le poids d'un mépris universel. Mais d'autres, et c'est probablement le plus grand nombre, s'étonnent simplement qu'on prétende faire d'un peuple particulier le dépositaire et pour ainsi dire le dispensateur de la commune félicité....

» Quoi qu'il en soit, et quelle que soit la diversité des opinions sur le salut du monde, personne ne veut qu'il vienne d'une nation (si ce n'est peut-être de la sienne), personne surtout qu'il vienne des Juifs. Je veux dire : personne excepté les chrétiens. Eux sans doute, ils souscrivent respectueusement aux paroles que je vous propose : « Le salut vient des Juifs ; » mais tous peut-être ne se rendent pas compte du sens et de la valeur de ces expressions.

» Sur le sens du premier de ces mots, point de division. Ce salut est le salut éternel, par conséquent le salut individuel, puisque ni les nations ni l'humanité ne sont éternelles. Tout au plus est-il nécessaire de faire observer que ce salut comprend aussi le bien de l'humanité comme telle et l'accomplissement de ses destinées, de quelque manière qu'on veuille l'entendre.

» Mais ce salut, quel qu'il soit, *vient des Juifs*, c'est-à-dire, pour ne plus parler ici de bénédictions temporelles, d'avantages sociaux, d'*humanitarisme*, c'est-à-dire que la réconciliation de l'âme avec son divin auteur, le droit de l'appeler notre Père, la régénération du cœur, la sanctification de la vie, le privilège de puiser librement dans les trésors de l'Esprit divin, la paix et l'espérance ici-bas, la gloire et l'immortalité dans le ciel, et, pour tout dire en un mot, la participation de l'homme à la nature divine (car c'est ainsi qu'un apôtre s'est exprimé), tout cela, pour chaque homme, pour tous les hommes, pour les hommes de tous les pays et de tous les temps, tout cela vient des Juifs. Personne, assurément, ne prendra le canal pour la source, et à prendre les termes dans toute leur force, chacun

répétera avec la multitude des rachetés au livre de l'Apocalypse que « le salut vient de notre Dieu. » (Apoc. VII, 10.) Mais enfin les Juifs sont le canal ; si ce n'est pas d'eux proprement, c'est par eux que nous vient le salut ; et le salut, c'est le ciel, le salut, c'est Dieu même.

» Dans son ignorance naïve, l'antique poésie appelait certaines contrées le pays ou le berceau de l'aurore, comme si l'aurore s'arrêtait jamais, et comme si quelque lieu, dans l'univers, eût pu être témoin de sa naissance et de son départ. L'aurore n'a point de pays, l'orient est partout, et les contrées d'où nous vient le soleil l'ont vu venir de quelque autre contrée, qui, elle aussi, l'a vu venir. Mais oui, dans le monde de la vérité et de la grâce, il y a un pays de l'aurore, et toute contrée n'est pas un orient. Le salut vient des Juifs. Oui, terre déshéritée, où la fumée ardente du courroux de Dieu éclaire seule d'effroyables ténèbres, tu fus le pays de l'aurore ; oui, peuple infortuné, postérité d'un autre Cam, race tellement humiliée que les plus méprisables se croient le droit de te mépriser, peuple abîmé dans la honte, notre gloire nous vient de toi ; nous sommes des nouveaux venus, couverts de tes dépouilles et riches de ton opulence. Le salut vient de toi. Oh ! puisse le salut retourner à toi, et cet Occident, que tu as éclairé, devenir à son tour un Orient pour toi !

» Le salut vient des Juifs. » Mais comment ? Est-ce uniquement parce que le Sauveur des hommes et le pasteur de l'humanité naquit au milieu de ce peuple, et, dans sa merveilleuse enfance, puisa la vie aux mamelles d'une Juive ? Est-ce encore parce que les trente-trois années de son existence terrestre s'écoulèrent au sein de la Judée ? parce que l'éternelle vérité s'exprima par sa bouche dans le langage des descendants de Jacob ? parce que les premiers disciples du Maître par excellence appartenaient eux-mêmes à ce peuple extraordinaire ? parce que le premier germe de l'Eglise chrétienne et du monde moderne fut jeté dans cette poussière que le sang de Jésus allait détremper et rendre féconde ? Est-ce parce que Gethsémané est juif, parce que le Calvaire est juif, et parce qu'un arbre de la Judée a fourni le bois maudit où fut cloué le divin

combattant de l'humanité ? Est-ce enfin, ô douleur ! parce que les fils d'Abraham ont planté de leurs mains cet arbre de la mort, ont attaché à ses horribles rameaux les mains bienfaisantes du Christ, et ont placé sous le sang qui en découlait goutte à goutte leurs têtes et celles de leurs enfants ? Est-ce uniquement dans ce sens que le salut vient des Juifs ? Voilà la question qui se présente et à laquelle nous essayons de répondre.

» Je l'ai déjà dit, mais j'y reviens à dessein : si « le salut vient des Juifs, » ce n'est pas, ce ne peut pas être dans le même sens que « le salut vient de notre Dieu ; » car deux déclarations de l'Évangile ne sauraient se contredire, et les élus parlant dans le ciel ne peuvent démentir Jésus-Christ parlant sur la terre. Le salut vient des Juifs, comme l'onde d'un fleuve vient d'un bassin creusé dans le roc au sommet d'une montagne. C'est là que l'eau s'est amassée, et c'est de là qu'elle s'écoule. Le peuple juif est ce bassin, ce réservoir, cette coupe immense où les eaux vives du salut se sont peu à peu rassemblées. Mais ces eaux sont les eaux du ciel, qui les a lentement distillées dans cette coupe ou dans ce bassin. Nous nous entendons là-dessus : il faut passer plus loin.

» Le salut, nous dit-on, n'est autre chose que Jésus-Christ reçu dans l'âme. Que Jésus-Christ et l'âme se rencontrent, de ce seul fait vient le salut. Qu'a donc à faire le peuple juif dans un fait si simple et tout individuel ? et comment peut-on dire que le salut vient des Juifs ? »

» Oui, vous dites bien : que Jésus-Christ et l'âme se rencontrent, il suffit ; mais comment, mais à quel prix votre âme a-t-elle fait cette rencontre ? Je soupçonne que vous ne le savez pas.

» Lorsque, vers le midi d'une journée brûlante, quand votre force et même votre vie s'enfuit dans les ardeurs de la soif, vous venez à rencontrer une rivière, et qu'un peu de son eau, une goutte peut-être, vous restaure et vous fait revivre, vous bénissez la goutte d'eau, car c'est elle qui vous a rafraîchi, non le fleuve ; vous n'avez pas bu le fleuve, mais le fleuve ne vous a-t-il pas apporté la goutte d'eau ? et sans le fleuve l'auriez-vous

bue ? où serait-elle, sinon dans le sable qui l'aurait absorbée, à vingt lieues peut-être de vous ? Il fallait cette masse d'eau que vous ne boirez pas pour rouler jusqu'à vous la goutte que vous avez bue : ainsi, tout considéré, c'est le fleuve qui vous a sauvé.

» De même, en un sens spirituel, c'est l'Eglise qui vous sauve, parce que c'est elle qui vous donne Jésus-Christ. Loin d'ici l'erreur catholique, d'après laquelle c'est l'Eglise qui croit à Dieu, et chaque chrétien à l'Eglise. Nous maintenons avec joie que les rapports du fidèle avec l'eau vive, qui est Christ, sont immédiats ; mais l'Eglise, c'est-à-dire la communauté chrétienne dans la succession des âges, est le torrent ou le fleuve qui porte jusqu'à vous le nom, la connaissance de Jésus-Christ et, pour ainsi dire, Jésus-Christ lui-même. Sans l'Eglise, point de christianisme et point de chrétiens. Si toutes ces larmes du ciel ne trouvent pas un lit qui les rassemble, si toutes ces gouttes d'eau vive ne deviennent pas un fleuve, le terrain les absorbe, les retient, et la vérité ne vient point jusqu'à vous. Le livre même qui les contient s'altère, s'oublie ou périt ; et à moins d'une révélation toute nouvelle, d'un miracle incessamment répété, vous demeurez dans l'ignorance et dans la mort. L'Eglise, par sa masse et par son poids, forme un courant qui coule jusqu'à vous, et porte à chacun de vous ce mot, ce nom, cet invisible élément, qui va, s'incorporant à vous, renouveler tout votre être. Et à quelles conditions s'est-il formé, ce courant ? L'ignorez-vous ? Regardez bien ces flots, rouges de sang humain et troublés par la cendre des bûchers. La perpétuité de la vérité, mille combats l'ont payée ; ce sont les souffrances qui préviennent la prescription : la douleur est le ciment de cet immortel édifice. Vous dites : Un mot chrétien prononcé par une bouche amie, un seul passage de la Bible, moins que cela peut-être, c'est ce qui m'a converti ; mais qu'est-ce qui avait formé autour de vous cette atmosphère chrétienne que vous n'avez pu vous empêcher de respirer ? qu'est-ce qui a créé dans votre cœur ces besoins spirituels dont, avant l'Evangile, on n'avait pas l'idée ? qu'est-ce qui a préparé, pour cette heure de silence et de recueillement, cette

action mystérieuse, cette influence occulte, à laquelle vous avez cédé ? A votre insu, c'est l'Eglise ; et si vous me croyez, vous comprendrez, pour la première fois peut-être, l'importance que les apôtres et Jésus-Christ lui-même attachent à l'idée de l'Eglise, cette personnification vive et continuelle de l'ensemble des croyants, et la remarquable préoccupation qui porte si souvent les auteurs sacrés à parler de l'Eglise là où vous auriez parlé seulement de l'âme. Au fait, votre christianisme, si individuel qu'il puisse être (et il ne le sera à mon gré jamais assez), est extrait, s'exprime pour ainsi dire du christianisme de soixante générations ; le chrétien, aussi bien que l'homme physique, porte dans ses veines le sang de mille et mille personnes, dont les alliances successives et combinées aboutissent et se terminent à lui. Les siècles et les peuples ont travaillé pour chacun de vous ; chacun de vous est l'héritier de l'antiquité et l'œuvre de tout un monde.

» Ceci nous prépare à entendre sans étonnement cette parole de mon texte : « Le salut vient des Juifs. » Pourquoi, lorsque chacun de nous procède de l'Eglise, l'Eglise elle-même ne procéderait-elle pas des Juifs ?... » (*Un peuple et l'humanité*, dans *Etudes évangéliques*.)

Ephésiens II, 8 : τῇ χάριτι ἐστε σεσωσμένοι διὰ πίστεως. Le grec exigerait une traduction comme : « C'est par la grâce que vous êtes sauvés, au moyen de la foi, » plutôt que la version habituelle, qu'adopte Vinet : « Vous êtes sauvés par grâce, par la foi. »

« C'est aux Ephésiens, naguère idolâtres, sans Dieu et sans espérance dans le monde, que saint Paul adresse les paroles de notre texte. Il n'était besoin d'aucune circonstance particulière pour le déterminer à leur tenir ce langage. Leur parler ainsi, c'était tout simplement leur annoncer l'Evangile, dont la doctrine, quelque vaste qu'elle soit, se résume tout entière dans les paroles que nous avons lues. Il est probable toutefois que ces paroles ont, dans cet endroit, une intention particulière. Environnés de Juifs, mêlés à des Juifs, les nouveaux chrétiens avaient à craindre, même de la part des Juifs qui

avaient comme eux embrassé le christianisme, les plus funestes influences. Les Juifs, avec leurs traditions et leur esprit tout légal, pouvaient leur intercepter les rayons, quelques rayons du moins, de la lumière évangélique. Car, même en acceptant Jésus-Christ, les anciens disciples de Moïse voulaient devoir quelque chose à leurs œuvres, et, jusqu'à un certain point, être sauvés par leurs œuvres. A peine proclamée, la bonne nouvelle allait donc être altérée, dénaturée. C'est à ce péril, ou peut-être à ce mal déjà flagrant, que saint Paul oppose l'autorité de sa parole. Quoi qu'on vous dise, semble-t-il crier aux Ephésiens, quoi qu'on vous allègue, sachez-le bien, vous êtes sauvés, non par vos mérites, mais par pure grâce, non par vos œuvres, mais par le moyen de la foi. Cette même voix de saint Paul gourmande, à toutes les époques, ces Juifs, non de naissance, mais de cœur, qui s'obstinent sans cesse à parler de justice où il ne peut être question que de grâce, à se prévaloir des œuvres au lieu de s'appuyer sur la foi. Car, dans l'erreur des Juifs, l'apôtre a découvert deux erreurs, auxquelles il oppose deux vérités. Les Juifs prétendent se sauver eux-mêmes, ce qui signifie, à le bien prendre, qu'ils prétendent n'avoir pas besoin d'être sauvés ; leur salut, que payeront leurs mérites, est, à leurs yeux, affaire de droit rigoureux et de justice pure ; on leur répond : Non, mais la grâce toute seule fera les frais de votre salut. Les Juifs se reposent sur leurs œuvres, c'est-à-dire sur des actions proprement dites, sur un déploiement extérieur de leurs forces. Non, leur dit saint Paul, vos œuvres, quelles qu'elles soient, vos œuvres comme œuvres, ne vous seront pas imputées : on ne vous imputera que votre foi. C'est par grâce et par la foi que vous pouvez être sauvés. Est-ce à dire, qu'il y ait deux moyens de salut ? La grâce fait-elle une moitié de l'œuvre et la foi l'autre moitié ? Les expressions mêmes de saint Paul nous défendent de le penser ; elles rapportent évidemment tout notre salut à la grâce ou à Dieu. « Vous êtes sauvés par grâce, » dit-il, et il ajoute même un peu plus bas : « Cela ne vient point de vous. » Et pourtant l'apôtre dit aussi : « Vous êtes sauvés par la foi. » Que vient faire ici la foi ? Dans quel rapport se trouve-t-elle avec la grâce ? Comment

la laisse-t-elle substituer tout entière ? Comment l'homme peut-il être sauvé par sa foi (car assurément *la* foi c'est *sa* foi) et devoir néanmoins tout son salut à la grâce ? C'est ce que nous voudrions éclaircir. En général, il importe à chaque chrétien, et à chaque homme, de bien entendre cette partie de la théologie qui traite de la grâce et de la foi. Que ce qui est impénétrable reste impénétrable, mais que ce qui est fait pour être compris soit bien compris. Prenons garde de n'avoir entre nos mains, au lieu d'idées, que de vains mots. Ayons la clef de notre trésor, et osons l'ouvrir. Apprenons de l'Evangile et de l'expérience quels sont les rapports vrais, naturels, inévitables, de la foi avec la grâce ; sauvons-nous ainsi de ces malentendus qui glacent le cœur ou l'irritent, et qui, à l'ordinaire, font l'un et l'autre.

« Vous êtes sauvés, » dit l'apôtre : par conséquent vous étiez perdus. Cette dernière idée n'est pas une idée simple. La perdition de l'homme se compose de deux éléments, ou se présente sous deux aspects. L'homme est condamné, l'homme est mort dans ses fautes et dans ses péchés. Mais ces deux faits ne font-ils que s'ajouter l'un à l'autre ? N'ont-ils pas de rapport plus intime ? Ils en ont un si intime, que la vraie difficulté n'est pas de les lier, mais de les distinguer. En quoi consiste la condamnation ? quelle en est pour ainsi dire la matière et l'étoffe ? N'est-ce pas, avant tout, par-dessus tout, notre séparation spirituelle d'avec Dieu ?..

« Et maintenant, dit l'apôtre, vous qui étiez perdus, vous » êtes sauvés.... »

» La grâce n'est donc pas le moyen de notre salut ; elle en est le principe, la source, la raison, la cause. Notre salut sort tout entier de la grâce ou de la volonté miséricordieuse du Père des esprits, comme l'oiseau sort tout entier de l'œuf, comme le fruit sort tout entier du rameau, quoiqu'il ait fallu la chaleur pour faire éclore l'œuf et la main pour cueillir le fruit. La grâce est donc la cause, la source du salut ; la foi n'est que le moyen, ou, si vous le voulez, il y a deux grâces, celle qui s'accomplit hors de nous, et que l'apôtre appelle simplement la grâce, et une autre qui s'accomplit en nous, et que l'apôtre appelle la

foi. En principe, la grâce est une, mais elle a divers moments, divers lieux, diverses formes. Il y a plusieurs dons, mais tout est don. Grâce hors de nous, grâce en nous, voilà l'Évangile.

» Ainsi donc les termes du texte ne désignent ni deux moyens, puisque la grâce n'est pas un moyen, ni deux moitiés d'un tout, puisque la grâce est tout. La grâce est le tout, dont la foi est une partie. Vous êtes sauvés par grâce, voilà la vérité générale ; vous êtes sauvés par la foi, voilà la vérité particulière. En d'autres termes, il faut, pour que le salut se consume, que la grâce produise la foi....

» En soi, disons-le bien, la grâce est complète ; c'est la porte de la maison paternelle ouverte à deux battants, et les richesses de cette demeure livrées à discrétion à quiconque voudra entrer. La grâce, c'est le coupable considéré comme innocent. La grâce, c'est tout le passé aboli, et un nouveau point de départ donné à la vie humaine et à l'humanité. La grâce, ce sont des enfants qui retrouvent leur père, et un père qui retrouve ses enfants. Mais on a beau faire, il faut, pour que cette grâce se réalise, que celui qui la donne en donne aussi la connaissance. Il le faut, à moins qu'on ne veuille que le bonheur des cieux soit tout matériel, auquel cas la connaissance préalable serait sans doute inutile, le cœur de l'homme n'ayant pas besoin d'être changé pour goûter un bonheur matériel ; mais un bonheur de cette espèce serait indigne de Dieu, et même, s'il faut tout dire, serait indigne de l'homme. Or, quel est le bonheur des cieux ? Un bonheur spirituel ; il n'y a qu'à voir de quel nom l'Écriture le nomme : voir Dieu, le voir tel qu'il est, lui être conforme, connaître comme on a été connu, posséder l'héritage des saints dans la lumière ; la paix extérieure de cet état nouveau, où il n'y aura plus ni pleurs, ni cri, ni travail, ne fait que compléter l'idée de cette félicité et ne la constitue pas. Or, qui peut goûter ce bonheur, sinon celui dont le cœur a été changé ? et quels cœurs pourront être changés, sinon ceux qui auront connu déjà sur la terre à quel point le Seigneur les a aimés et de quelle manière il leur a certifié son amour ? Et voilà pourquoi la foi fait partie de la grâce qui sauve, et pourquoi saint Paul dit aux Ephésiens : « Vous êtes sauvés par grâce, par le

» moyen de la foi. » La foi est la main avec laquelle nous saisissons le pardon, les promesses, l'amour du Père ; et c'est à nous pourvoir de cette main spirituelle que consiste le second acte de la divine charité, le second miracle de la grâce. La foi est la mystérieuse insertion qui nous fait être autant de sarments du cep qui est Jésus-Christ, duquel, étant unis à lui, nous tirons désormais toute notre sève, et dont la vie devient la nôtre....

» L'acte destiné à nous mettre en communion de pensées, de volonté, d'habitude avec Jésus-Christ, doit être un acte moral. La foi est un désir, la foi est un hommage, la foi est une promesse, la foi est presque un amour. Elle est à la fois tout cela, et elle est en même temps tout ce qu'il y a de plus simple : un regard du cœur vers le Dieu de miséricorde, une sérieuse et véhémence considération de Jésus-Christ crucifié, l'abandon de tous nos intérêts entre ses mains divines, le repos de l'esprit et la paix du cœur dans la certitude de son amour et de sa puissance, notre main placée enfantinement dans sa main comme dans celle d'un protecteur et d'un guide : telle est la foi. Elle peut avoir pour point de départ une certitude historique, mais cette certitude n'est pas la foi ; elle peut prendre la forme d'une théorie philosophique, mais cette théorie n'est pas la foi ; elle peut rester à l'état d'opinion, mais cette opinion n'est pas la foi ; elle peut se réduire à un préjugé populaire, mais ce préjugé n'est pas la foi. Croire, c'est se confier ; croire, c'est compter sur Dieu. Ainsi crut Abraham, et c'est cette foi, cette foi seule, qui fut imputée à justice....

» C'est ainsi que nous concevons les rapports de la grâce et de la foi. La grâce est l'objet de la foi, la foi est le complément de la grâce. Mais arriverons-nous au terme sans rencontrer aucune objection ? Ne se trouvera-t-il personne pour nous dire : L'objet de la foi, ce n'est point un fait impersonnel, c'est une personne, c'est Jésus-Christ, et ce n'est pas une partie de Jésus-Christ ou de son œuvre, c'est Jésus-Christ tout entier ? La question que les premiers prédicateurs de l'Évangile adressaient à leurs néophytes était celle-ci : Croyez-vous en Jésus-Christ ? et quiconque répondait affirmativement, dès l'in-

stant même passait pour chrétien. Nous sentons le poids de cette objection, et nous en admettons le principe. A Dieu ne plaise que nous divisions Jésus-Christ ! Oui, c'est bien Jésus-Christ et Jésus-Christ tout entier qui est l'objet de la foi, et nous n'oublions pas qu'il nous a été fait de la part de Dieu sagesse, justice, sanctification et rédemption, toutes ces choses ensemble, aucune séparément. Mais tout cela ensemble, c'est la grâce, et c'est de la grâce tout entière que nous avons fait l'objet de la foi. Avoir la foi, c'est croire à toutes ces choses, dont le foyer, le centre, la source est Jésus-Christ crucifié. La foi qui ne croirait pas à toutes ces choses et ne les recevrait pas toutes ensemble comme grâce, la foi qui diviserait, ou qui diminuerait Jésus-Christ, ne serait pas la foi, et pour n'avoir pas voulu embrasser tout son objet, on peut dire en toute vérité qu'elle n'en aurait point. Nous avons assez montré que qui croirait à la grâce du pardon sans croire à la grâce de la régénération, ne croirait réellement pas au pardon, qui est illusoire sans la régénération. La foi complète embrasse la conviction que Celui qui n'a point épargné son propre Fils, mais qui l'a livré pour nous tous, nous donnera avec lui tout le reste, ce qui est dire en d'autres termes qu'il ne se repentira point de son premier don et qu'il ne le retirera point. Sous le nom de grâce, c'est donc bien Jésus-Christ et Jésus-Christ tout entier que nous avons proposé comme l'objet de la foi, et non seulement le Dieu, mais l'homme, ni seulement sa mort, mais sa vie ; ni seulement sa doctrine, mais son exemple ; ni seulement son sacrifice, mais sa gloire ; car c'est par toutes ces choses réunies, sans en excepter aucune, sans en diminuer aucune, que Jésus-Christ est notre Sauveur.... » (*La grâce et la foi, dans Etudes évangéliques.*)

« Un fait, une personne, une nouvelle création, voilà comment la religion nous est présentée dans l'Evangile. Le fait est le point de départ, le fond et la substance de tous ses enseignements. Aussi Jésus-Christ n'a-t-il pas dit : Je montre le chemin, j'enseigne la vérité, je communique la vie ; mais il dit : « Je suis le chemin, la vérité et la vie. » (Jean XIV, 6.)

Ne mettons donc pas, comme on le fait trop souvent, le christianisme à la place de Jésus-Christ. Etre chrétien, c'est appartenir à Jésus-Christ, vivre avec lui, avoir commerce avec lui. Il semble singulier de dire cela à des chrétiens, mais il est nécessaire de le leur faire entendre. La méprise dans laquelle certaines personnes tombent à cet égard pourrait se comparer à la conduite insensée d'un homme exposé à un extrême danger, et auquel on vient d'apprendre qu'une offre généreuse, destinée à le tirer de peine, lui est faite. Rien ne l'empêcherait de se rendre auprès de son bienfaiteur ; il peut le voir, l'entendre, obtenir de lui sans retard la réalisation de ses promesses ; mais non, il se tient à distance, il préfère aller au loin aux informations ; il lui semble que l'important est de connaître les noms, l'histoire, les titres de l'ami qui le veut sauver, tandis que le plus simple et le plus pressé serait d'entrer dans la pièce voisine où il est, et de lui rendre grâce en se jetant dans ses bras. Ah ! qu'il se hâte d'ouvrir la porte, car il ne peut rien recevoir que de la main même du bienfaiteur, et en entrant en communication directe avec lui. Nous aussi, allons et voyons ; à l'histoire, au système, au christianisme, préférons Jésus-Christ ; soyons chrétiens par le commerce immédiat avec Jésus-Christ, au lieu de nous borner à l'être en nous familiarisant avec la doctrine et avec la science qui se rapportent à lui. » (5 janvier 1847, une des dernières leçons de Vinet.)

Loin de moi la prétention de vouloir, par le choix de ces trois morceaux, donner une chrestomathie de Vinet. Eugène Rambert a bien fait d'insérer au tome second de la sienne le *Vase de parfums* (Marc XIV, 3-9). Il y en aurait d'autres encore : *Simon-Pierre* (Math. XVI, 13-18 ; Jean I, 42), le *Samaritain* (Luc X, 29-37), les *Complices de la crucifixion du Sauveur* (Héb. VI, 6), le *Fidèle achevant les souffrances de Christ* (Col. I, 24), etc.

Ces extraits ne sauraient suppléer à la lecture directe et complète des compositions d'un auteur aussi individuel que Vinet. Les jeunes gens ne s'y intéressent pas tout de suite ; la méthode, à la fois grave et déliée, du professeur lausannois exige

une attention soutenue, une certaine maturité : *sanctae res sancta mente*. Il m'a semblé utile de les en instruire.

Pour ne pas se préoccuper assez des détails d'érudition historique ou philologique, ce maître, d'ailleurs informé et très consciencieux, n'est pas absolument exempt de recherche, de subtilité même. Sous ce rapport, l'imiter, — si c'est possible, — serait fastidieux et dangereux. Ce serait infailliblement tomber dans une analyse minutieusement personnelle, quintessenciée, maladive. Le remède ne serait-il pas dans l'étude solide et impartiale des documents chrétiens, avec grammaire, dictionnaire, géographie, histoire ; mais en y joignant ce qui manque trop souvent aussi, il faut le reconnaître, à la plupart des commentaires : la psychologie ou l'intuition des scènes transmises ? L'exégèse, en somme, est une résurrection psychologique au moyen des données des textes. A cet égard, et toutes réserves entendues, il n'est pas excessif de compter Vinet au nombre des interprètes du Nouveau Testament.

APPENDICE

D. pour *Discours* sur quelques sujets religieux;— N. D., *Nouveaux discours*; — M. E., *Méditations évangéliques*; — E. E., *Etudes évangéliques*; — N. E. E., *Nouvelles études évangéliques*; — A. P., *Année pastorale* de Bonnefon, première série; — C. E., *Chrétien évangélique*.

Matthieu.

V, 17-20.	M. E.
V, 47	N. D.
VII, 16	N. E. E.
XI, 16-19	N. D.
XII, 30	D.
XVI, 13-18.	N. E. E.
XVIII, 3.	D.
XIX, 16-25.	D.; M. E.

Marc.

XIV, 3-9.	N. D.
-------------------	-------

Luc.

V, 16	N. E. E.
VII, 2-9	M. E.
IX, 43-56.	M. E.
IX, 50.	D.
X, 29-37.	N. D.
XII, 35	N. E. E.
XIX, 10	A. P.
XIX, 37-38.	D.
XXI, 6	E. E.

Jean.

I, 42.	N. E. E.
IV, 22.	E. E.

IV, 42.	D.
V, 1-9	M. E.
V, 44	D.
VI, 28-29	N. D.
VI, 67-68.	A. P.
XIV-XVII.	N. E. E.
XVI, 7	E. E.
XVII, 15.	A. P.
XVIII, 37-38.	N. E. E.
XX, 29	D.

Romains.

II, 15	D.
III, 11.	N. E. E.
III, 22.	D.
VIII, 32	M. E.
XI, 32.	N. D.; M. E.
XII, 1.	D.
XII, 18	A. P.
XIV, 4.	M. E.
XVI, 3-4.	M. E.

1 Corinthiens.

II, 9	D.
III, 18.	N. D.
XII, 20-22	D.
XVI, 14	A. P.

Galates.

VI, 10. N. D.

Ephésiens.

II, 8. D.; E. E.

II, 12. D.

V, 14. D.

V, 21. N. D.

V, 22-27. M. E.

Philippiens.

IV, 13. A. P.

Colossiens.

I, 1-8. C. E. 1862

I, 8. E. E.

I, 9-14. C. E. 1863

I, 15-20. C. E. 1864

I, 21. C. E. 1868

I, 24. E. E.

II, 8. E. E.

II, 8-9. E. E.

II, 9-15. C. E. 1868

II, 16-23. C. E. 1869

II, 20-23. E. E.

III, 2. D.

III, 3. A. P.

III, 5-11. C. E. 1870

III, 12-15. C. E. 1871

III, 14. C. E. 1872

IV, 6. M. E.

1 Thessaloniens.

IV, 3. M. E.

V, 16. N. D.; M. E.

V, 19. *Liberté chrét.* 1870

V, 22. A. P.

1 Timothée.

I, 5. N. D.

II, 8. E. E.; A. P.

VI, 6. A. P.

VI, 12. A. P.

2 Timothée.

II, 8. A. P.

III, 7. D.

Hébreux.

VI, 6. N. E. E.

Jacques.

II, 10-11. N. E. E.

II, 12-13. N. E. E.

II, 14-26. N. E. E.

1 Jean.

III, 1-3. N. E. E.

Apocalypse.

XIV, 6. D.